



FONDS SOCIAL DE DEVELOPPEMENT 2012-23



Projet n° 5 Projet de gestion intégrée de l'assainissement solide et liquide dans la communauté rurale de Gandiol

Porteur de projet : Association Indexe Sénégalais d'Initiative au Développement (INSIDE)

Secteur : Assainissement

Localisation : Commune rurale de Ndiébene Gandiol (Département de Saint-Louis)

Montant total du projet : 88 183 €

Montant de la subvention FSD : 61 766 € (70%)

Répartition des dépenses :

Construction : 63 %

Formation/Sensibilisation : 14%

Équipement : 13%

Frais de fonctionnement : 5 %

Étude/Évaluation : 5%

Cofinancements :

Bénéficiaires : 6 500 000 FCFA (9 881 €) - 10,4 % du budget total

Organisme demandeur : 7 000 000 FCFA (10 641 €) - 11,2 % du budget total

Programme National Biogaz : 1 600 000 FCFA (2 432 €) - 2,5 % du budget total

Mécène privé : 4 000 000 CFA (6 080 €) - 6,4% du budget total

Partenaires : Association Développement Inventif Sénégal (DIS), GIE Technique et Développement (Tech&Dev), Le Partenariat, Service Régional de l'Assainissement

1 – LE PROJET

1-1 Le Contexte

Situation en matière d'hygiène et d'assainissement des 4 villages de la Commune rurale :

- **Population bénéficiaires :** latrines pour 100 ménages et 10 bio-digesteurs

- **Assainissement :**

Le taux d'accès à l'assainissement de la commune est de 30% (taux inférieur à la moyenne nationale en milieu rural qui est de 38,7% en 2013). Dans ces villages, 17% de la population reste sans latrines et 24% ont des latrines traditionnelles (Plan Local d'Hydraulique et d'Assainissement, 2011). Même si 75% des concessions visitées en 2011 possédaient des latrines jugées adéquates, ces personnes éprouvent d'énormes difficultés pour évacuer les eaux usées et les déchets liquides. En effet, elles creusent des canaux à ciel ouvert pendant 3 à 4 jours derrière leurs concessions (c'est-à-dire sur les voies publiques) pour vidanger les fosses ou même en les déversant directement ces eaux usées dans le fleuve. Cette situation peut avoir comme conséquences immédiates la contamination de la nappe phréatiques

(sachant que les populations utilisent les eaux souterraines dans leurs activités de maraîchage) des d'infections pour les jeunes jouant aux alentours de ces canaux et se baignant dans le fleuve.

1-2 Les activités

Le projet propose deux volets d'activités :

- **L'amélioration du cadre de vie par :**
 - construction de 10 bio-digesteurs ;
 - construction de 100 latrines ;
 - organisation de sessions de formation ;
 - mise en place d'un comité de salubrité
- **La valorisation des déchets solides et liquides par :**
 - mise en place d'un GIE pour prendre en charge la gestion et la valorisation des déchets solides et liquides du village ;
 - mise en place d'un périmètre maraîcher communautaire ;
 - développement d'un dispositif intégré de collecte et de tri ;

2 – L'INSTRUCTION

2-1 Etapes de l'instruction et des services techniques associés

- 1 réunion de travail (cellule FSD + membres de l'association INSIDE + Consultant assainissement)
- Consultation de Service de l'Assainissement de Saint-Louis : avis favorable.
- 1 Visite de terrain à réaliser (cellule FSD + président de l'ONG + Service de l'Assainissement de Saint-Louis + bénéficiaires)

2-2 Recommandations de la cellule FSD à l'association avant le dépôt final du dossier

- relancer les services techniques pour obtenir les validations nécessaires ;
- signer les conventions avec les partenaires (UFR Saint-Louis, Service régional de l'assainissement) ;
- préciser qui seront les bénéficiaires du projet ;
- impliquer l'IA pour les sensibilisations au niveau des écoles.

3 – POINTS D'ATTENTION

3-1 Pertinence

- Le projet favorise l'accès aux services sociaux de base ;

3-2 Innovation

- Utilisation de bio-digesteurs
- Mise en place d'un système intégré de tri et recyclage des déchets

3-3Fiabilité

- Le projet est appuyé par un consultant ayant travaillé sur un précédent projet FSD (Association Jaambar – Ngueye Ngueye)
- Appui technique de l'ONG Le Partenariat (ONG internationale, opérateur de coopération décentralisée à Saint-Louis et opérateur du Programme National du Biogaz) ;